

### *Les subsides*

les pensions en tant que représentant du Nouveau parti démocratique. Bien que je sois déjà au courant de la plupart des conclusions des nombreux rapports sur les pensions qui ont été publiés par l'entremise de la Chambre des communes, des gouvernements provinciaux et d'organismes privés, je suis impatient de les entendre à nouveau.

La question de la réforme des pensions est importante, et il sera intéressant de voir comment le gouvernement réagira aux recommandations du groupe de travail et aussi comment le parti conservateur va réagir aux idées que les Canadiens vont vraisemblablement formuler devant les membres du groupe de travail.

Je suis quelque peu sceptique quant à l'étude entreprise par le groupe de travail. Nous connaissons certaines des difficultés avec lesquelles notre régime des pensions est aux prises. Nous savons que ce sont les femmes du troisième âge qui touchent les pensions les moins élevées. Environ 45 p. 100 d'entre elles dépendent pour leur subsistance de la pension de sécurité de la vieillesse, et du supplément de revenu garanti. C'est un pourcentage plus élevé que chez les hommes du même groupe d'âge, car ceux-ci ont eu la possibilité au cours de leur vie active d'occuper un emploi régulier, de cotiser à un régime privé de pensions, et d'accumuler ainsi des fonds pour leur retraite. Par ailleurs, comme ils touchaient un salaire plus élevé, ils ont été en mesure de cotiser davantage à ces régimes privés que les femmes qui occupaient un emploi équivalent. Il sera intéressant de voir comment le gouvernement va réagir aux recommandations du groupe de travail, car notre parti estime que le parti libéral prend maintes décisions en tenant compte de l'opinion publique et des sondages. Il ne prend pas ses décisions en tenant compte des besoins des femmes du troisième âge et des pensionnés.

Il sera intéressant de voir si le parti conservateur va porter un jugement objectif sur les régimes de pensions, et notamment sur ceux du secteur privé qui ne contribuent que 12 p. 100 environ du revenu des personnes âgées. Certains des régimes financés par l'employeur sont en partie des régimes de secteur public. Il sera intéressant de voir si ces régimes seront modifiés dans l'intérêt des travailleurs canadiens, s'ils seront modifiés dans le but de hâter l'admissibilité et de la rendre transférable d'un employeur à un autre. Les pensions devraient être rajustées, car les femmes touchent un revenu moins élevé et elles travaillent pour leur employeur pendant moins de temps que les hommes. C'est la raison pour laquelle, arrivées à l'âge de la retraite, elles constatent qu'elles ont un revenu insuffisant. Arrivées à l'âge de 65 ans, en effet, elles doivent vivre avec un revenu de misère.

Puisque tous les partis ont donné leur aval, je soupçonne que le groupe de travail va proposer que l'on insère enfin dans le régime de pensions une disposition qui permettra aux femmes de quitter la main-d'œuvre sans pénalité pour élever leurs enfants. Il sera également intéressant de voir si nous obtenons l'adhésion complète de nombreuses provinces, notamment celle de l'Ontario qui entrave à l'heure actuelle l'adoption de cette réforme des pensions.

Nous trouvons tous à redire à la pornographie que montre la télévision payante. S'il y a opposition unanime à la chaîne Playboy, de l'avis de notre parti, c'est à cause de la façon dont on y dépeint la femme, que ce soit dans une atmosphère de violence ou dans des spectacles dégradants, comme celui au

cours duquel des femmes en bikini participent à une course de relais. Presque tous les Canadiens, semble-t-il, s'opposent à ce qu'on utilise ainsi nos réseaux de télévision payante. Pourtant, nous ne sommes pas parvenus à convaincre le gouvernement fédéral d'adopter une loi ou d'exercer des pressions sur le CRTC ou sur Premier choix pour qu'on fasse disparaître de nos écrans ces images qui font du tort aux femmes et qui incitent en quelque sorte à la violence. J'y vois la preuve de son refus systématique de promouvoir la condition féminine.

Je trouve que cette motion met en lumière certains des aspects sur lesquels son attitude à l'égard des grandes questions féminines laisse beaucoup à désirer. Elle dénote aussi quelques-unes des graves lacunes, à mon avis, dans la démarche adoptée par certains gouvernements provinciaux. Dans pratiquement toutes les capitales provinciales du Canada, on aurait fort bien pu présenter une motion analogue, ce qui aurait permis aux parlementaires de traiter sérieusement et quotidiennement la question féminine dans un comité parlementaire.

• (1150)

Je suis d'avis que c'est en donnant suite aux instances qu'adressent à la Chambre depuis un et demi les néo-démocrates et, dernièrement, les conservateurs, en vue de créer un comité parlementaire chargé d'étudier la condition féminine, que le ministre chargé de la situation de la femme pourrait tenir sa promesse de faire en sorte que ce dossier bénéficie de la concertation des trois partis. Il ne serait donc plus la chasse gardée du seul parti au pouvoir qui jusqu'ici s'en est servi à des fins propagandistes et n'est jamais parvenu à vraiment comprendre les nombreuses difficultés auxquelles sont en butte les femmes dans la société canadienne. Face au problème des femmes battues, à l'inégalité dont les travailleuses sont victimes en matière de traitement, à la nécessité de procéder à la refonte des régimes de pensions, il semble que le gouvernement fédéral se contente de se fier à l'opinion publique que lui révèlent les sondages Gallup et d'en arriver à un certain consensus, au lieu de prendre l'initiative, comme il s'impose de faire de toute urgence.

Durant les six mois à venir, notre parti examinera les renseignements qu'il a recueillis dans quelque 150 mémoires et au cours des nombreuses réunions avec des femmes que touchent les édits du gouvernement et l'insuffisance des possibilités d'emploi. Nous espérons mettre au point à Régina une politique unifiée exposant la façon dont notre parti se propose de traiter les questions soulevées dans cette motion et que nous ont signalées des centaines et des centaines de Canadiennes.

Il est temps d'agir pour améliorer la condition féminine. Il est temps de créer un comité parlementaire qui puisse étudier ces questions sans détours, au lieu de faire entreprendre une série d'études pour connaître les problèmes qui affligent notre société. Il est temps que le gouvernement s'attelle à favoriser la croissance économique et à résoudre les problèmes posés par le chômage, au lieu de chercher à tourner la situation à son avantage et à son profit.

Tant que nous ne nous serons pas dotés d'une stratégie industrielle et d'une stratégie du plein emploi, les femmes auront à surmonter des obstacles pour accéder au marché du travail, nous aurons du mal à leur assurer ainsi qu'à d'autres membres de la population active du Canada, des possibilités de